

Feuille de route du Conseil administratif

LÉGISLATURE 2015-2020

Perspectives du Conseil administratif



Quel avenir pour Genève ?

Le Conseil administratif a établi ces lignes directrices dans le but d'orienter les politiques de la Ville pour la législature 2015-2020. La Municipalité affirme ainsi sa capacité d'adaptation afin de faire face aux grands défis du 21^{ème} siècle ainsi que sa volonté de mettre en œuvre les transitions locales qui s'imposent.

Le texte qui suit souligne d'un côté les atouts de notre Cité, tels que son ouverture internationale, son dynamisme, ou encore la qualité de vie d'une ville à taille humaine avec un riche patrimoine naturel, architectural, et culturel. De l'autre, il évoque la nécessité de combattre les inégalités et les discriminations au sein de la population, ainsi que de réduire l'impact environnemental et social de nos activités, tout en développant une économie locale, diversifiée, durable et innovante.

Nos objectifs pour Genève

Le Conseil administratif se mobilise pour une ville durable.
Accueillante, innovante, engagée et écologique, Genève répondra
aux défis du 21^{ème} siècle.

Accueillante, Genève est une ville pour toutes et tous, attentive à la cohésion sociale et à l'écoute des besoins. Elle valorise la diversité et encourage le sentiment d'appartenance de ses habitant-e-s. Elle offre un cadre de vie de qualité pour toutes les générations : les espaces publics favorisent les rencontres ; ils sont accessibles, propres, végétalisés et sécurisés. Les nuisances sonores y sont atténuées. L'offre sociale, culturelle et sportive est variée, la Ville développe une politique de la nuit. Des logements abordables existent pour la population. La Ville est particulièrement attentive aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.

Innovante, la Ville de Genève propose des conditions idéales pour le développement d'activités économiques locales, génératrices d'emplois diversifiés et adaptés à chacune et à chacun. Elle soutient une économie sociale, solidaire et créative. Connectée et interactive, la Ville de Genève utilise judicieusement le potentiel des nouvelles technologies et les rend accessibles à toutes et tous. Elle contribue à la prospérité de la région et à son attractivité en organisant et soutenant des manifestations culturelles et sportives d'envergure. Pôle culturel de référence, elle stimule la création artistique et d'autres manifestations. Ville de savoir, Genève favorise un réseau dense de compétences et encourage le dialogue entre les milieux académiques, entrepreneuriaux et la Cité.

Engagée, la Ville de Genève s'investit dans la défense des droits humains et pour la promotion des droits de l'enfant. Elle promeut une conscience écologique et sociale forte auprès des habitantes et des habitants, des entreprises, et prône l'éthique et la déontologie. Elle dialogue avec la société civile et encourage la participation de l'ensemble de la population à la vie de la Cité. Elle développe des politiques pour lutter contre la précarité et l'isolement. Elle joue un rôle actif dans la gouvernance régionale en tant que ville-centre d'une agglomération et dispose de moyens suffisants pour assumer les responsabilités qui vont avec ce rôle, que ce soit au niveau politique, économique, social ou culturel. Fièbre de sa diversité et forte de son rayonnement international, elle est également solidaire avec les autres régions du monde. Elle est activement présente dans les réseaux de villes, en Suisse et à l'étranger.

Ecologique, la Ville de Genève minimise son impact sur l'environnement et préserve ses ressources naturelles. Elle met en œuvre une politique énergétique et climatique exemplaire, garantit une qualité élevée de l'air, des sols et de l'eau, et favorise la biodiversité. Elle lutte contre le gaspillage, encourage les modes de consommation et de production qui génèrent peu de déchets, et favorise un taux de recyclage élevé. Les déplacements sont facilités grâce à une préférence donnée à la mobilité douce et aux transports collectifs.

Genève, le 25 mai 2016

Le Conseil administratif

VILLE ACCUEILLANTE

Valoriser la Genève internationale

La Ville de Genève s'engage en faveur de la Genève internationale ; elle appuie les travaux de rénovation engagés par l'Office des Nations Unies à Genève. Elle fait connaître et soutient l'action des organisations de promotion des droits humains.

La Ville développe des liens entre les différentes composantes de la population genevoise, notamment entre résident-e-s et nouveaux arrivant-e-s. Elle mène une politique d'accueil ouverte et de qualité.

Petite enfance : répondre aux besoins des familles

La Ville poursuit son effort en matière d'accueil préscolaire. D'ici 2020, 95% des demandes exprimées par les parents seront satisfaites. Augmenter le nombre de places dans les structures d'accueil, en garantissant des prestations socio-éducatives de qualité, implique une rationalisation du dispositif et une gestion simplifiée des institutions.

Mettre l'enfant au centre de l'attention

La Ville s'engage à ouvrir davantage les écoles primaires sur les quartiers, en garantissant la propreté et la sécurité des lieux. Un accent sera mis sur la qualité de l'accueil périscolaire des enfants – dont l'avis sera pris en compte pour faire évoluer les prestations qui leur sont proposées : activités culturelles et sportives, lieux et places de jeux, restauration scolaire.

La Ville met en œuvre le plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant.

4

Investir dans les infrastructures sportives

La Ville s'engage dans un programme de rénovation, de réaménagement et de développement des infrastructures sportives, pour répondre à l'évolution des pratiques, des besoins et des usages des publics, pour une Ville toujours plus accueillante.

Un nouveau projet pour le Musée d'art et d'histoire

La Ville s'engage à formuler et à porter un nouveau projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire.

Développer la sécurité de proximité

La Ville garantit une sécurité de proximité efficace et crédible qui répond aux besoins des habitant-e-s et des commerces grâce à une présence renforcée de la police municipale dans les quartiers. Elle mène une politique active de gestion des incivilités en coordonnant prévention et sanctions.

Optimiser la défense anti-incendie

La Ville renforce le service d'incendie et de secours et collabore avec l'Etat et les communes afin d'augmenter les capacités d'intervention des sapeurs-pompiers et sapeurs-sauveteurs en cas de sinistre.

VILLE INNOVANTE

- Smart City** La Ville définit une stratégie pour faire de Genève la Cité numérique de demain, en vue de mieux tirer parti des technologies numériques, d'œuvrer pour la qualité de vie de toutes et tous, et de contribuer à l'innovation économique, sociale et culturelle. Elle entend adopter une approche inclusive et transparente, améliorer l'accessibilité en ligne et l'efficacité des prestations publiques, en développant notamment la mise à disposition d'outils, d'équipements, d'applications, d'espaces et d'offres à distance pour les publics.
- Développer l'attractivité économique de la Ville** La Ville offre aux nouvelles entreprises installées sur son territoire une vision claire des prestations existantes et des démarches à entreprendre. Elle renforce le soutien aux organismes d'aide à la création d'emploi. Elle valorise et développe des infrastructures d'accueil et d'hébergement d'entreprises sur des terrains qui lui appartiennent. Elle revalorise ses zones industrielles et augmente son attractivité économique en mettant des espaces du domaine public à disposition des entreprises innovantes dans les différents secteurs de l'économie. Elle renforce la diversité et le tissu économique.
- Promouvoir l'innovation sociétale** La Ville crée un programme d'encouragement à l'innovation sociétale (G'innove); elle encourage les collaborations entre l'administration et des partenaires privés, académiques ou associatifs.
- Adapter les prestations publiques aux attentes des publics** La Ville est à l'écoute des publics et adapte ses prestations aux besoins exprimés; elle prend appui sur des études et des enquêtes, pour faire converger les prestations aux attentes des publics. Elle améliore l'accueil dans les services; l'Arcade municipale est repensée, pour en faire un lieu principal d'accueil et de billetterie.
- Soutenir les manifestations qui animent les quartiers** La Ville encourage et soutient les initiatives privées qui permettent de réaliser des projets originaux ou des manifestations populaires sur le domaine public. Ces événements animent les quartiers et renforcent l'attractivité de la Ville pour ses habitants.
- Une ville qui vit la nuit** La Ville participe activement à la mise en place d'une *Plateforme de la nuit* regroupant les différents acteurs publics et privés concernés, afin d'assurer une vision plus large de la politique de la nuit. Elle met en place des projets pilotes de prévention et de sensibilisation sur le terrain. Elle tient compte des besoins de tous les habitant-e-s et de la nécessité de prévoir des lieux de vie nocturne dans ses projets d'aménagement. Elle étudie parallèlement les possibilités d'améliorer l'offre de loisirs en début de soirée pour les 14-18 ans.

Renforcer la gouvernance des grandes institutions culturelles

La Ville poursuit les négociations avec le Canton pour mieux répartir les rôles et responsabilités des grandes institutions culturelles, dont le Grand-Théâtre de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande et la Bibliothèque de Genève.

La Ville de Genève, employeur exemplaire

La Ville met en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et favorise la mobilité; elle mène à son terme la refonte des fonctions et prend en compte la pénibilité afférente de certaines d'entre elles.

Développer une administration responsable

La Ville met en place en son sein une gouvernance des technologies de l'information proche des besoins métiers et poursuit la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques pour l'ensemble de l'administration municipale. Elle déploie une politique d'achat commune pour l'ensemble de l'administration.

Rechercher des collaborations intercommunales et s'inscrire dans les réseaux partenaires

La Ville met en œuvre de nouvelles collaborations avec les communes, pour assurer des prestations essentielles (sécurité incendie) en matière de taxation ou encore d'achats publics. Afin d'accroître l'efficacité de ses prestations et de développer ses collaborations, la Ville poursuit sa participation aux réseaux de villes locaux, régionaux, suisses et internationaux.

6

VILLE ENGAGÉE

Favoriser l'engagement citoyen

La Ville soutient les projets portés par les habitant-e-s, les démarches collaboratives, les espaces associatifs. Elle développe des démarches participatives, pour impliquer davantage les personnes dans la vie de la Cité et dans les projets municipaux qui les concernent. Elle encourage le bénévolat dans le domaine sportif - qui constitue un engagement essentiel pour faire vivre les clubs et organiser des manifestations sportives de Genève.

Valoriser la diversité

La Ville met en œuvre une politique active et coordonnée de la diversité dans les différentes politiques publiques municipales. Elle développe une administration responsable, inclusive et non discriminante, dans le cadre de la politique de la diversité adoptée par le Conseil administratif. L'administration municipale utilise des moyens de communication adaptés pour toucher les différentes catégories de population; elle met à disposition l'information municipale en plusieurs langues. La Ville propose des mesures spécifiques de lutte contre les idées reçues, les stéréotypes et les discriminations liées à la durée de résidence, la religion, la nationalité ou l'origine ethnique. Elle met en œuvre une politique de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre le sexisme et les stéréotypes de genre, l'homophobie et la transphobie.

Développer le logement social	La Ville poursuit sa politique en matière de logement social tout en maintenant la qualité de vie dans les quartiers ; elle assure une forme de mixité dans ses logements et propose un accompagnement social à ses locataires en difficulté, ainsi qu'aux personnes demandant un logement.
Favoriser l'intégration professionnelle de toutes et tous	La Ville poursuit son travail en faveur de l'intégration sociale et/ou professionnelle des personnes en recherche d'emploi, en complémentarité avec les politiques cantonales. Elle porte une attention particulière aux personnes très éloignées du marché du travail, en raison notamment de leur genre, leur âge et leur statut et promeut prioritairement les possibilités d'apprentissage, de formation et d'insertion par le travail.
Renforcer les solidarités de proximité	Chaque personne, quel que soit son quartier de résidence, a droit à la même qualité de vie. La Ville favorise une politique d'inclusion sociale, en développant les solidarités de proximité. Elle met en place des actions pour accompagner les personnes âgées isolées ; elle soutient les familles en difficulté momentanée ou durable ; elle accompagne les jeunes en rupture vers une amélioration de leur situation.
Objectif : zéro sans-abri à Genève	La Ville propose des hébergements d'urgence et des logements-relais pour les sans-abri et les mal-logé-e-s qui en ont besoin ; elle mène une politique de prévention et d'accompagnement, en aidant les personnes en grande difficulté à disposer d'un logement.
Genève Ville refuge	La Ville déploie tous ses efforts pour aider le Canton à recevoir, héberger et intégrer les personnes fuyant les zones de conflits, en veillant particulièrement à la situation des familles et au bien-être des enfants.
Renforcer la solidarité internationale	La Ville de Genève soutient à hauteur de 0.7% de son budget des projets de solidarité internationale et poursuit les projets de sensibilisation de la population genevoise sur son rôle dans ce domaine.
Gestion des finances saines	La Ville mène une politique budgétaire responsable, une gestion rigoureuse de la dette, une stratégie d'investissement global. Elle s'assure du financement des compétences qui seront transférées aux communes dans le cadre de la loi sur la répartition des compétences. Elle anticipe les pertes de recettes probables, induites par les différentes réformes fiscales.
Rôle de Ville-centre	Ville-centre, elle s'engage avec le Canton et les communes à construire un nouveau modèle de compensation pour financer les missions qu'elle assume pour l'ensemble de l'agglomération – principalement la gestion d'équipements culturels et sportifs d'importance cantonale ou régionale.

VILLE ECOLOGIQUE

Promouvoir une mobilité responsable

Soucieuse de la qualité environnementale, la Ville travaille à l'assainissement du bruit routier, en modérant les vitesses grâce aux zones 30km/h, en développant les zones à priorité piétonne, en posant du revêtement phono-absorbant et en construisant des aménagements adaptés. Elle poursuit le développement de son réseau cyclable.

Poursuivre une politique énergétique durable

La Ville s'engage pour réduire les besoins en énergie et valoriser les énergies renouvelables en agissant sur ses bâtiments et les installations techniques. Elle confirme la stratégie «100% renouvelable en 2050», adoptée par la Ville en 2006, qui vise une réduction massive de la moitié des consommations d'énergies thermiques à l'horizon 2050.

Favoriser une alimentation durable

La Ville assure la promotion des produits agricoles locaux ; elle favorise les filières courtes dans l'approvisionnement des restaurants scolaires.

Améliorer le tri des déchets

La Ville de Genève prend toutes les mesures nécessaires pour augmenter le taux de déchets recyclés. Elle soutient activement la mise à disposition de nouvelles installations de tri sélectif des déchets pour les ménages.

Des quartiers davantage végétalisés

La Ville mène une politique active de végétalisation afin d'étendre les espaces verts et d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers. Elle contribue à la réintroduction de la nature sur le domaine public à travers le développement de la biodiversité dans le milieu urbain, la plantation de nouveaux arbres, et la conversion de surfaces bitumineuses en aménagements verts.

Des espaces verts entretenus sans produits chimiques

La Ville s'engage à abandonner d'ici à 2019 l'utilisation de produits chimiques dans l'entretien de ses espaces verts. Ses services privilégient des techniques alternatives qui respectent l'environnement.

Soutenir l'éducation au développement durable

La Ville soutient et développe des projets d'éducation au développement durable dans les écoles primaires et secondaires, dans le cadre des accueils parascolaire et périscolaire. Elle sensibilise les tout-petits aux enjeux de protection de la nature et de l'environnement.

